

La carte à puce avec NIP Visa® – petite taille, grande protection contre la fraude

Qu'est-ce qu'une carte à puce avec NIP?

Les cartes à puce avec NIP Visa intègrent une micropuce qui utilise un NIP plutôt que la signature du titulaire de carte. La micropuce stocke en toute sécurité les renseignements sur le titulaire de carte comme le numéro de compte de ce dernier. La technologie de la carte à puce offre aux marchands et aux titulaires de carte une protection accrue contre les transactions frauduleuses ce qui devrait entraîner moins de débits compensatoires attribuables à la fraude.

Plus de 262 millions de cartes à puce EMV Visa ont été émises à l'échelle mondiale, réduisant la fraude par carte de crédit dans plus de 92 pays où la technologie de la carte à puce avec NIP a été introduite.*

La carte à puce avec NIP arrive désormais au Canada en commençant par un essai pilote à Kitchener-Waterloo en octobre 2007. L'essai pilote facilitera la mise en œuvre lors du déploiement à l'échelle du Canada en 2008.



Quels sont les avantages de la carte à puce avec NIP?

En acceptant les cartes à puce avec NIP Visa au lecteur de cartes à puce dans votre magasin ou votre restaurant :

- > vous pouvez vous attendre à une réduction des débits compensatoires attribuables à la fraude
- > vous ainsi que votre personnel ne serez plus responsables de la vérification de la signature
- > vous remarquerez la vitesse accrue des transactions à la caisse
- > satisfaction accrue de la clientèle — 73 %[†] des Canadiens pensent que les cartes à puce aideront à réduire la fraude

*Source : Selon les données publiées pour mars 2007 par les institutions financières émettrices de cartes Visa à l'échelle mondiale, de sorte que ces chiffres sont susceptibles de changer.

[†] Source : Ipsos Reid: Les cartes à puce au Canada - une étude à part partagé auprès des consommateurs, (Chip Cards in Canada - A Syndicated Consumer Research Study), janvier 2007

®/™ Marque déposée/marque de commerce de Visa International Service Association; Visa Canada est un usager licencié.

Comment cela fonctionne

Une transaction utilisant une carte à puce avec NIP *Visa* se déroule simplement. Plutôt que de glisser la carte *Visa* et de signer un reçu, le titulaire de carte insère sa carte à puce avec NIP *Visa* dans un lecteur de cartes à puce et inscrit son NIP afin de vérifier son identité.

1. Le titulaire de carte insère la carte à puce avec NIP *Visa* dans le lecteur de cartes à puce plutôt que de la faire glisser dans le lecteur par un membre de votre personnel.
2. La carte à puce avec NIP *Visa* demeure dans le lecteur de cartes à puce pendant toute la durée de la transaction.
3. Les invites sur le lecteur guident le titulaire de carte pendant le processus transactionnel et lui indiquent d'inscrire son NIP pour authentifier la transaction.
4. Lorsque la transaction est terminée, comme l'indiquent les invites du lecteur, le titulaire de carte retire la carte du lecteur. Aucune signature n'est requise.

La carte à puce avec NIP *Visa* possède également une bande magnétique qui permet de l'utiliser dans les lecteurs qui ne lisent pas les cartes à puce. La carte *Visa* est glissée et le traitement de la transaction se déroule de la façon habituelle comme pour une carte à bande magnétique. Le titulaire de carte doit signer le reçu pour finaliser la transaction.

Les cartes à bande magnétique *Visa* sont-elles toujours sécuritaires?

Les cartes à bande magnétique *Visa* offrent toujours un mode de paiement commode, fiable et sûr.



Pour obtenir plus de renseignements sur la carte à puce avec NIP communiquez avec votre acquéreur/entité de traitement ou visitez le site www.visa.ca/puce.